

Pourparlers à Bruxelles

Les Européens restent inflexibles face au team "Brexit"

- Le premier vrai round de négociations entre Européens et Britanniques a eu lieu cette semaine.
- Trois dossiers du Brexit font difficulté : quel droit pour les citoyens de l'UE, l'Irlande, la facture.
- A Londres, les petites phrases anonymes sont assassines.

Etalé sur quatre jours, le premier "vrai" round de négociations du Brexit s'est clos jeudi midi sans aucun progrès substantiel. Dans les faits, ce deuxième tour aura surtout servi à identifier les points de désaccord entre Européens et Britanniques.

Lors de la conférence de presse finale, le secrétaire d'Etat britannique chargé du Brexit, David Davis, a évoqué des discussions "constructives et robustes", admettant toutefois qu'"il y a clairement beaucoup de choses dont nous devons encore discuter".

Michel Barnier, chef négociateur de l'Union, a été plus direct, faisant état de "divergences fondamentales" sur des sujets majeurs.

Quel droit, quelle juridiction ?

Les droits des 3,5 millions de ressortissants de l'Union installés au Royaume-Uni, et ceux des 1,2 million de Britanniques vivant dans l'UE sont une question de première importance pour l'Union. Les deux parties peinent à rapprocher leurs positions.

Le nœud le plus épais est celui du rôle de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui, selon l'UE, est la seule à pouvoir garantir les droits des citoyens européens installés outre-Manche. Insister sur ce point équivaut à agiter un chiffon rouge devant le nez des Britanniques, qui ne veulent en aucun cas qu'une autre juridiction que la leur puisse dire le droit sur leur sol, après le Brexit.

"Ce n'est pas une question politique, mais technique,

Michel Barnier, négociateur de l'UE, a exprimé cette semaine son agacement sur le manque de visibilité des positions britanniques.

Les banques réduisent la voile à Londres

Bank of America choisit Dublin : La deuxième banque américaine en termes d'actifs va installer son siège européen à Dublin en Irlande, en réaction à la sortie prévue du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), a-t-elle annoncé vendredi. La banque n'indique pas combien de salariés vont être transférés de Londres vers Dublin, où elle emploie déjà 700 personnes.

Retour en France : De leur côté, les banques françaises sont prêtes à rapatrier en France un millier d'emplois situés actuellement au Royaume-Uni, dans le cadre du Brexit, a annoncé vendredi la Fédération bancaire française (FBF). Or sait qu'HSBC a décidé de faire de Paris sa base européenne après le Brexit.

défend Michel Barnier. *C'est une obligation, pas un choix, à partir du moment où il y a continuité du droit européen que la CJUE est seule à pouvoir interpréter.*"

La Commission écarte d'emblée la piste de la création d'une cour semblable à celle de la Cour de justice de l'Espace économique européen (qui compte, outre les pays de l'UE, la Norvège, la Suisse, le Liechtenstein et l'Islande). "C'est une juridiction spécifique, mais elle est adossée à la CJUE", dont elle suit tous les jugements, rappelle M. Barnier.

Eviter la réapparition d'une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord après le Brexit est un autre point sensible.

La facture finale, pomme de discorde

Tout aussi délicat est le dossier du règlement financier, c'est-à-dire le montant de la "facture" dont devra s'acquitter le Royaume-Uni lors du Brexit, et lors des années qui suivront, au regard de ses engagements financiers envers l'Union. Pour la énième fois, Michel Barnier a exprimé son agacement sur le manque de visibilité des positions britanniques. "Le premier round (en juin) a été celui de l'organisation des négociations; le deuxième a été consacré à la présentation de nos positions; le troisième doit être celui de la clarification", a-t-il prévenu. Le négociateur en chef se félicite que Londres ait officiellement reconnu ses obligations financières envers l'Union. Selon les mots de M. Davis : "Le Royaume-Uni est un pays qui reconnaît ses obligations internationales, mais aussi ses droits."

Mais, en ce qui concerne la position de négociation britannique, l'UE reste dans le fog. Les négociateurs européens n'ont pas encore mis de chiffres sur la table, mais voudraient progresser, rapidement, sur la méthodologie. *"Nous leur avons fourni une analyse détaillée et légale de la liste des obligations qui doivent être incluses dans le règlement financier, glisse une source européenne. Les Britanniques n'étaient pas en mesure de fournir semblable analyse. Mais ils ont posé énormément de questions."*

Prochain round à la fin août

Le prochain round de négociations se tiendra fin août. D'ici là, l'UE espère y voir plus clair dans le jeu britannique. Sans cela, il sera impossible de progresser sur la substance, avertit M. Barnier. Celui-ci n'a de cesse de rappeler que les modalités du divorce doivent

être arrêtées à l'automne 2018, pour que la sortie "ordonnée" du Royaume-Uni puisse avoir lieu le

30 mars 2019.

Il agite une carotte devant le nez des Britanniques. Si des progrès significatifs sont accomplis, d'ici à octobre, sur les dossiers "citoyens", "Irlande" et "règlement financier", il recommandera au Conseil européen de lancer les discussions sur la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni, que Londres est impatient d'ouvrir.

Si et seulement si...

Olivier Le Bussy

Le patronat anglais entre dans la danse

Pendant que les négociateurs britanniques s'es-crimaient à Bruxelles, Londres a été le théâtre d'échanges et de coup bas politiques cette semaine.

Dans le Sunday Times, un membre du gouvernement a ainsi accusé de manière anonyme, une habitude dans la presse britannique, le responsable des finances Philip Hammond d'avoir déclaré que *"les employés du secteur public sont surpayés lorsque l'on prend en compte les retraites"*. Lors du même conseil des ministres, il aurait également assuré que conduire un train est si simple que *"même elles (les femmes) peuvent le faire"*.

Deux interventions pas vraiment au goût de la Premier Ministre Theresa May et de nombreux collègues. Le chancelier de l'échiquier a nié la deuxième déclaration qui lui a été attribuée, pas la première. Il a pourtant immédiatement taclé l'origine de cette fuite. *"D'après moi, ce bruit est généré par des gens qui ne sont pas contents avec les arguments que je mets en avant ces dernières semaines : obtenir un Brexit qui vise à protéger notre économie, nos emplois et nous assurer que notre niveau de vie progresse à l'avenir de manière continue"*.

Les divergences de point de vue vis-à-vis du Brexit sont patentées au sein du gouvernement britannique.

D'un côté, le ministre des affaires étrangères Boris Johnson, le ministre au commerce international Liam Fox et le ministre à l'environnement, à l'alimentation et aux affaires rurales Michael Gove promeuvent une rupture brutale avec l'Union Européenne. Ils esti-

ment qu'une période de transition n'est pas nécessaire, les entreprises ayant encore deux ans pour s'adapter à la sortie de l'institution.

L'influence du milieu des affaires

Le ministre en charge de la sortie de l'UE David Davis a longtemps fait partie de ce camp. Libertaire pur et dur, eurosceptique de la première heure, sûr de la puissance du Royaume-Uni, il a longtemps prôné la confrontation avec l'Union. Sa position a récemment évolué. *"Au contact du milieu des affaires, il semble avoir adouci sa position"*, explique Tim Focas, directeur des services financiers au sein du Think Tank Parliament Street. Il se montre aujourd'hui prêt à faire des concessions favorables aux emplois britanniques, même si cela inclut un accès plus ouvert que prévu des frontières. Il a ainsi rejoint un Philip Hammond qui s'est longtemps escrimé dans son coin à faire valoir une vision différente, plus modérée du Brexit.

L'élection générale, durant laquelle Theresa May a perdu sa majorité à la Chambre des Communes, a rebattu les cartes. Et les modérés ont retrouvé de la voix. Si bien qu'aujourd'hui, leur point de vue semble l'avoir emporté, notamment grâce à la pression du patronat. Pour preuve, la Premier Ministre a dirigé jeudi la première réunion du conseil des affaires sur le Brexit, à laquelle ont participé les dirigeants des principales plateformes représentant les entreprises britanniques ainsi que huit patrons dont ceux du constructeur automobile Jaguar Land Rover et du groupe de défense et d'aérospatial BAE System.

Un temps dépassée par les joutes internes de son équipe, Theresa May a vu son pouvoir renforcé par le soutien du puissant Comité 1922, qui rassemble tous les députés non-membres du gouvernement. L'un de ses officiels, Nigel Evans, s'est montré très clair : *"C'est assez inhabituel mais les membres du comité sont allés dire à Theresa : vous avez notre soutien pour virer qui-conque que vous trouvez en train de manœuvrer"*. De quoi calmer un peu les remous au sein du parti conservateur et permettre à Theresa May de passer des vacances estivales plus sereines.

Tristan de Bourbon (à Londres)